

Réf: Dossier 276799

Avis de constitution

SOCIETE « SELLARTS »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX VALON
PRES DE LA PHARMACIE SAINT GIL, Lot 2338, Ilot 148

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SELLARTS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
PLATEFORME POUR LA VENTE EN LIGNE D'ŒUVRE D'ART,
PHOTOGRAPHIE, SCULPTURE, GRAVURE, ET PEINTURE etc.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX VALON
PRES DE LA PHARMACIE SAINT GIL, Lot 2338, Ilot 148

Dirigeant(s) M YACE PHILIPPE - EMMANUEL AHIVA JUSTIN
HEROYNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-14057 du 28/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°91582/GTCA/RC/2023 du 28/12/2023

